

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2017

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 15 septembre 2017

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- *Choix du bureau d'étude lotissement*
- *Accessibilités 2018*
- *Voirie 2018*
- *Assainissement : mesures complémentaires sur le milieu récepteur*
- *Infos et questions diverses*

*L'an deux mil dix-sept et le vendredix-vingt-deux septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;  
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Monique OTTELET ;  
Mrs Bernard DEVELEY, Eric MANACH,

Absents excusés : M. Pascal FEVRE (pouvoir à Aline GALLY)

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



## CHOIX DU BUREAU D'ETUDE LOTISSEMENT

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire informe le Conseil Municipal que 2 bureaux d'étude (ECMO et URBAN INGENIERIE) et 1 géomètre (M. DELELIGNE) ont été sollicités. Le Conseil Municipal après débat, décide de retenir le bureau d'étude URBAN INGENIERIE, le moins disant, pour un montant de 14 375.- € HT pour la prestation conception et réalisation.*

## ACCESSIBILITE 2018

*Visa Préfecture le :*

*Pour l'année 2018, le Conseil Municipal décide de prioriser les travaux suivants :*

- *Les sanitaires : au stade, école, salle des loisirs*
- *Parking Personnes à Mobilités Réduites (PMR): salle des loisirs, au stade, cimetière et place de l'Eglise*
- *Rampe d'accès : sanitaires du stade*

*Concernant la place de l'Eglise au sud, le Conseil Municipal demande une étude préalable pour un aménagement de la place avec option des places PMR.*

## VOIRIE 2018

*Le programme de voirie de 2018 : Rue à Denis et Rue de la Berdoche.*

*Les estimations ont été réactualisées suite aux constats de l'état des bordures et des caniveaux et le décaissement au lieu d'une simple réfection. Les estimations sont les suivantes :*

- *Rue à Denis : 24 050.- € HT*
- *Rue de la Berdoche (1<sup>er</sup> tronçon) : 20 185.- € HT*
- *Rue de la Berdoche (2<sup>ème</sup> tronçon) : 39 248.- € HT*

*Vu le coût global de l'opération, le Conseil Municipal décide de prioriser les travaux de la manière suivantes :*

- *2018 : Rue à Denis et Rue de la Berdoche (1<sup>er</sup> tronçon) : 44 235.- € HT*
- *2019 : Rue de la Berdoche (2<sup>ème</sup> tronçon) : 39 248.- € HT*

## ASSAINISSEMENT : mesures complémentaires sur le milieu récepteur

*Le Maire présente à l'Assemblée les propositions des bureaux d'étude BIOS et HYDROSYSTEMES INGENIERIE pour les mesures complémentaires sur le milieu récepteur. L'Agence de l'Eau subventionne ces mesures à 80 %.*

*Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir HYDROSYSTEMES INGENIERIE et charge le Maire de demander la subvention correspondante.*

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

**\*\* Décision modificative du budget principal 2017 :** Le Conseil Municipal décide d'ajouter au compte 024 la somme de 75 € par prélèvement du compte 165 afin d'effectuer les écritures comptables concernant les ventes des parcelles à M./ Mme JAMET et M./ Mme PETAS.

Visa Préfecture le :

**\*\* Travaux peinture portes et volet mairie :** Après délibération, le Conseil Municipal accepte les propositions suivantes de l'Entreprise Mickaël BROUSSEAU :

- Peinture des persiennes et fenêtre façade Est et Ouest : 3 610.- € HT
- Peinture porte entrée Mairie : 285.- € HT

**\*\* Informations diverses :**

- **Semaine Bleue** : Le Maire informe le Conseil Municipal que l'après-midi récréatif aura lieu le Samedi 14 octobre 2017
- **Salle des Loisirs** :
  - Le Maire propose le changement de 6 radiateurs électriques, le Conseil Municipal accepte la proposition.
  - Le Conseil Municipal décide de supprimer les acacias dans le parc de la salle des loisirs et de les remplacer par une autre variété (à déterminer).
- **Capture des chats** : le Maire informe le Conseil Municipal qu'une campagne de capture des chats sera réalisée par l'Association « Respectons ».

Visa Préfecture le

**\*\* Syndicat du Bassin du Serein :** Le Maire informe le Conseil Municipal que le SBS propose de reprendre la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la place de la Commune. Le Conseil Municipal accepte et décide de transférer cette compétence au SBS.

**\*\* Pompe à bras :** Mme Aline GALLY informe le Conseil Municipal de la proposition de M. ROTH de restaurer la pompe à bras. Une convention sera établie pour le prêt de cette pompe. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

La séance a été levée à 22h30.

Varenes, le 25 septembre 2017

Le Maire,

Maurice MOCQUOT